

Image not found or type unknown



Puis-je cloturer mon ei et créer de suite

Par **delplanque**, le **06/06/2009** à **08:23**

Bonjour,
Je suis en EI depuis 4 ans, le chiffre d'affaires est inférieur à 27000, rnsous le régime réel avec franchise de TVA.
Depuis 2 mois, je paye plus que ce que je gagne, je m'en sortirai mieux si je n'avais pas le comptable à payer.
Puis-je cloturer mon EI et créer une micro ou une auto entreprise?
Merci